

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT – UNE FOI



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT

MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT

THEME :

LA PRATIQUE DU FOOTBALL A L'UNIVERSITE :
Etude de la représentativité des étudiants au
sein du Dakar Université Club (D.U.C.)

Présenté et soutenu par :

M. Nicolas GOMIS

Sous la direction de :

M. Mama Lamine SOW
Professeur à l'INSEPS

Année Universitaire 2007-2008

SOMMARE

SOMMAIRE

PAGES

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

- INTRODUCTION.....1
- PROBLEMATIQUE.....1
- HYPOTHESES.....2

CHAPITRE II : REVUE DE LITTERATURE

I/ Instances du sport universitaire et du football.....4

1-La Fédération Internationale du Sport Universitaire.....4

- a. Rôle.....4
- b. organisation et participation aux manifestations de la FISU.....4

2- Organisation du sport scolaire et Universitaire au Sénégal.....5

- a- L'UASSU : Rôle et Mission au niveau universitaire.....5
- b- situation pratique du sport à l'université.....6

3- Organisation du football international.....7

3-1-La Fédération Internationale de Football Association : FIFA.....7

- a. Mission de la FIFA.....7
- b. Structures et fonctionnement.....8

4- Organisation du football national.....9

4-1-La Fédération Sénégalaise de Football.....9

- a. Mission.....9
- b. Structuration et Fonctionnement.....9
 - ✓ L'assemblée générale.....9
 - ✓ Le comité directeur.....10

✓ Le bureau fédéral.....	10
✓ Les ligues.....	10
✓ Les commissions centrales.....	10
<u>5-Organisation du football de compétition à l'université.....</u>	10
<u>5-1-Le Service des Activités Physiques et Sportives : SAPS.....</u>	10
a. Rôle du SAPS.....	10
b. Organisation du SAPS.....	11
<u>5-2- Le Dakar Université Club : DUC.....</u>	11
a. Organisation du DUC.....	12
b. Gestion financière du DUC.....	12
<u>II/ les études menées sur la pratique du sport par les étudiants.....</u>	13

CHAPITRE III : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

<u>I/Méthodologie.....</u>	17
1. Population étudiée.....	17
2. Instruments de collectes de données.....	17
3. Echantillonnage.....	18
4. Traitement des données.....	18
<u>II/ Présentation des résultats.....</u>	19
<u>III/ Analyse des résultats.....</u>	37

CHAPITRE IV : SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

I/ <u>Suggestions générales</u>	42
1. Un projet pédagogique pour les universités.....	42
2. Remédier aux difficultés actuelles de fonctionnement.....	43
3. Changer les mentalités.....	44
II/ <u>Les recommandations pour l'Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR</u>	45
1. Sur le plan structurel.....	45
2. Sur le plan infrastructures.....	46
3. Sur les Activités Physiques et Sportives (APS).....	46
4. Sur les autres aspects.....	47
• <u>CONCLUSION</u>	48
• <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	
• <u>ANNEXE</u>	

DEDICATIONS

Je rends grâce à DIEU, l'Eternel, le Tout puissant, le Miséricordieux, Maître de cieux et de la terre ; à son fils Jésus Christ et à la très Sainte Vierge Marie, l'Immaculée conception et avocate des croyants.

Je dédie ce travail à :

- ❖ Mes parents : **Gaspard GOMIS** et **Anne Elisabeth DACOSTA**, votre bonté, votre simplicité et surtout votre dignité et honnêteté ne seront jamais atteintes. Vous avez su m'orienter, me conseiller, m'aider et m'entourer d'affection. Par ce travail, je loue votre amour, vos sacrifices, votre dévouement à mon égard. Que le Seigneur, le Tout puissant vous accorde une longue vie pour le plus grand bien de toute la famille et une très bonne santé pour que vous puissiez savourer les fruits de l'arbre que vous avez su entretenir souvent dans des conditions difficiles.
- ❖ Mes frères et sœurs : **Constance, Jean Dominique, Bienvenu, Pierre Alexis**, pour leur soutien, amour et la grande affection qui nous unissent. Ce travail est le vôtre.
- ❖ Mes oncles et tantes spécialement : tata **Marie GOMIS**, Lieutenant Colonel **Alioune DIOP**, tonton **Pierre GOMIS**, tonton **Lucky Patrick MENDY**, tata **Eugnesse GOMIS BADIO**, tata **Marie Noël SYLVA**, tata **Florisse** et son époux, tata **Rozette Blanche** pour tout le soutien, l'aide et les conseils qu'ils m'ont apporté tout au long de mon cursus scolaire et universitaire. Voyez en ce travail, l'accomplissement de votre œuvre.
- ❖ Mes cousins et cousines : **Louis, Thérèse, Joseph, David, Astou, Pape, Ndèye Fatou, Ndambaw, Mouhamed, Goundo.**
- ❖ Les familles **GOMIS, MENDY, BADIO, GADIO, TAVAREZ.**
- ❖ La famille **BASSENE** à la cité ISRA à HANN bel-air
- ❖ La famille **TOURE** à la cité SOPRIM
- ❖ L'Amicale « St Michel » des Jeunes Catholiques de la cité SOPRIM & Impôts et Domaines.
- ❖ Tous mes amis et personnes qui me sont très chers, je ne vous oublierez jamais.

IN MEMORIUM

- ❖ A feu Grand père **Dominique Amigou MENDY**, qui fut un modèle pour moi. Je ne saurais retrouver les mots pour traduire ma reconnaissance et mon affection à votre égard. Votre souci, votre engagement pour notre réussite nous a toujours poussés à persister dans nos objectifs. Que le Tout puissant vous réserve une place à sa droite pour que vous puissiez continuer à veiller sur nous et prier pour nous.
- ❖ A feu tonton **Matar DIOP**. Que le Tout puissant et le très haut vous accueille dans son paradis céleste. Vous avez été un modèle pour nous.

Grande reconnaissance et toute ma gratitude envers vous tous.

REMERCEMENTS

Nos remerciements s'adressent à :

- Mon directeur de Mémoire **M. Mama Lamine SOW**. C'est avec un grand plaisir que je vous exprime mes sincères et chaleureux remerciements pour avoir bien voulu accepter de diriger ce travail avec méthode, rigueur et abnégation, malgré vos multiples préoccupations. Que le Seigneur vous protège et vous accorde longue vie et réussite dans vos entreprises. AMEN.
- Monsieur le directeur de l'INSEPS et tous les chefs de département.
- Tous les professeurs de l'Institut.
- Tout le personnel administratif et technique de l'INSEPS.
- Mention spéciale aux bibliothécaires madame **Anastasie THIAW DIAKHATE** et **Grégoire DIATTA**. Merci pour vos conseils, aide et collaboration. Que DIEU vous protège et vous garde.
- Mes chers parents qui n'ont ménagé aucun effort pour mon éducation, DIEU seul peut vous payer.
- Tous mes camarades de promotion.
- Tous les étudiants de l'INSEPS
- La chorale **Saint Martin de Porrés**.
- La chorale **Sainte Cécile** du secteur SUD des Parcelles Assainies.
- Mes voisins de chambre et amis : **Mamadou Fadel MANE, Lamine GOUDIABY, Edmond BASSENE, Omar FAYE, Mamadou Lamine GOUDIABY, Ibrahima KOUYATE, Foromo DIOP, Kémo DIOP, Benoit TENDENG, Ababacar Sadikh SECK, Paul Sandy SARR**
- L'équipe du football du DUC pour sa collaboration dans la réalisation de ce travail.
- Toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de ce travail.

MERCI DU FOND DU COEUR

Chapitre 1:

PROBLEMATIQUE

ET HYPOTHESES

INTRODUCTION

Le sport est une composante à part entière de l'épanouissement de l'individu, de son éducation, de sa préparation à une pleine insertion dans la cité, du suivi de sa santé par les contrôles médicaux complémentaires que sa pratique suppose. On peut considérer que les conditions de vie des étudiants, et à travers elles la pratique sportive, sont un élément essentiel de la réussite des études universitaires.

La pratique sportive est un facteur d'équilibre physiologique pour les étudiants. Par la dépense physique qu'elle impose, elle contribue à l'évacuation du stress. Elle réclame une hygiène de vie qui exige un minimum de discipline personnelle. Elle favorise l'acquisition de compétences telles que la concentration, la ponctualité, l'esprit d'équipe, l'altruisme, le respect des autres, la solidarité, la vie collective, la prise de responsabilité indispensable au sportif comme à l'étudiant qui peuvent être judicieusement réinvesties dans les études.

Le sport universitaire ne se réduit donc pas à une simple activité de loisir mais peut être considéré comme un élément important de la formation de l'individu.

C'est dire donc que la pratique des activités physiques, associée à l'essor du phénomène sportif, est présente dans le monde de la formation et de l'éducation que constituent l'Ecole et l'Université. Elle a aussi réussi à se faire valoir dans le domaine de la rééducation avec les méthodes dites psychomotrices. Cependant son développement le plus spectaculaire s'est affirmé, d'une part, dans des domaines du loisir et du maintien de la forme par la gymnastique et le jogging entre autres et, d'autre part, dans celui de la compétition sportive.

PROBLEMATIQUE

L'Université Cheikh Anta Diop est un pôle d'enseignement supérieur où convergent les étudiants de différentes localités du pays ainsi que de diverses nationalités. Qui dit diversité, dit mélange de cultures, de conceptions, de pratiques, de points de vue entre autres. Le sport y occupe une place importante car il participe au bon épanouissement des étudiants dont certains, harassés par les nombreuses heures de cours, s'adonnent à cœur joie à des activités physiques. Si certains le font pour se

libérer de la monotonie des cours, d'autres par contre le pratiquent dans le cadre de la compétition. Les activités qui y sont pratiquées sont : le basketball, le handball, le tennis, le volleyball, l'athlétisme, les sports de combat, la gymnastique de maintien, la natation, le jogging et le football qui nous intéresse plus particulièrement.

Considéré comme le sport roi, le football y est logiquement le plus pratiqué par les étudiants. L'engouement des étudiants pour ce sport y est tel, que les terrains réservés à ce sport ne peuvent plus les contenir. Cette passion pour le Football conduira certains étudiants à assiéger les moindres espaces qui pourraient faire office de terrains de jeux réduits communément appelés « petits camps » au sein du campus social. Parmi ces étudiants, on en trouve qui ont pratiqué le football dans les écoles de football, dans des clubs, dans les championnats nationaux populaires « Navétanes » ainsi que ceux qui le pratiquent par simple passion. Ceci voudrait peut être dire que l'UCAD regorge en son sein des étudiants qui possèdent un bon niveau de jeu et une grande expérience du jeu.

De par tous ces éléments regroupés et vu le nombre pléthorique d'étudiants qui pratiquent le football, l'on pourrait, sans trop de doutes, dire que l'université, dotée déjà d'un club figurant dans la division d'élite du football sénégalais, regorgerait de joueurs aussi talentueux les uns que les autres. Mais à la surprise générale on ne trouve pas ou pratiquement que peu d'étudiants dans le club de Football de l'Université. Qu'est ce qui est à l'origine de cette faible adhésion des étudiants au D.U.C. ? Est-ce par manque de temps, par manque de motivations, par manque de moyens, par désintéressement... ? Voilà des questions auxquelles seuls les étudiants, la Direction des sports de l'UCAD et le Direction du DUC pourraient répondre.

HYPOTHESES

- Les conditions de vie et d'études au sein de l'espace universitaire seraient si précaires qu'elles ne permettraient pas une adhésion massive des étudiants au Football de compétition.

- La privatisation du D.U.C qui se soucie moins de l'épanouissement des étudiants que des moyens à mettre en œuvre pour être plus performant amènerait les étudiants à délaisser la haute compétition.

Pour mener à bien notre étude, nous avons adopté un plan en quatre chapitres :

- Le chapitre premier est consacré à la problématique et aux hypothèses.
- Nous consacrerons le deuxième chapitre à la revue de littérature qui portera sur les instances du sport universitaire et du football d'une part, et sur quelques études menées sur la pratique du sport à l'université d'autre part.

La méthodologie, la présentation et l'analyse des résultats feront l'objet du troisième chapitre.

- Nous livrerons, pour finir, nos suggestions et les perspectives de développement dans le dernier chapitre.

Chapitre 2:
REVUE DE
LITTÉRATURE

I/ INSTANCES DU SPORT UNIVERSITAIRE ET DU FOOTBALL

1- La Fédération Internationale du Sport Universitaire

a- Rôle

Fondé en 1948 à Luxembourg, la FISU s'est donnée pour but de promouvoir le développement de l'Education Physique parmi les étudiant de tous les pays et à tous les niveaux, par l'organisation de réunions sportives universitaires internationales, par l'échange d'informations sur le sport universitaire et en élevant et promouvant la valeur morale du sport amateur comme facteur de développement général de l'homme, et de consolidation de la paix sur la terre.

Cet objectif, la FISU entend l'atteindre par une structuration sans faille afin de rendre efficace l'action de ses organes.

b- Organisation et participation aux manifestations de la FISU

La FISU a un contrôle complet sur les universiades.

Elle chargera toutefois, l'association-membre de la FISU du pays organisateur de l'organisation pratique de l'universiade.

Le comité exécutif de la FISU désigne pour chaque universiade une commission de supervision de l'universiade (CSU) pour assurer la liaison avec le comité d'organisation.

La (CSU) veillera au respect du règlement général, des conditions d'organisation ainsi que de l'esprit et de la tradition de l'universiade.

Le comité exécutif de la FISU désignera également pour chaque universiade les différentes commissions suivantes :

- la commission internationale de contrôle (CIC)
- la commission technique internationale (CTI)
- la commission médicale internationale (CMI)

-la commission internationale de presse (CIP)

Lors des universiades le C.E de la FISU est compétent en dernier ressort pour tous questions ou différends.

Le tournoi de football est organisé conformément aux règlements techniques les plus récents de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). En cas de contestation à propos de leur interprétation, le texte anglais fait foi.

La durée des compétitions est fixée par le Comité Exécutif en accord avec le Comité d'Organisation et la CTI.

Les pays participant au tournoi de football sont tenus de verser une caution (Art. 5.4.4) pour garantir l'engagement de leur équipe. Cette caution doit être payée à la FISU au plus tard cinq (5) mois avant le début de l'Universiade déterminée, ou à une date fixée par le Comité exécutif faute de quoi l'inscription ne sera pas prise en considération.

2- Organisation du sport scolaire et Universitaire au Sénégal

a- L'UASSU : Rôle et Mission au niveau universitaire

Le rôle joué par Dakar en tant que capitale de l'AOF a permis au Sénégal de se voir doter de grandes écoles où la pratique du sport était effective. Du fait que les activités sportives qui s'y pratiquaient tels que l'athlétisme, le football, le basketball, la natation et le rugby connurent un développement rapide, de nombreux clubs civils furent créés. Par la suite, avec la multiplication des écoles et l'augmentation de l'effectif des élèves, ces clubs ne furent plus aptes à prendre massivement les élèves en charge. C'est ce qui justifia la création de l'office du sport scolaire et universitaire (OSSU).

Etant donné que cette organisation ne prenait en compte que l'enseignement secondaire et supérieur, l'Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires (UASEP) fut créée après les indépendances pour prendre en charge l'enseignement

primaire. Elle fonctionna parallèlement à l'OSSU jusqu'en 1970, date à laquelle l'idée d'une fusion entre les deux organisations émergea des esprits et qui, finalement, fut à l'origine de la création de l'UASSU en 1971.

Assimilable à une fédération pluridisciplinaire, sa mission est « l'orientation et la coordination des activités sportives et l'animation des Associations sportives dans les établissements publics et privés dispensant un enseignement supérieur ».

L'UASSU est au niveau national l'interlocuteur de la FISU. Elle est administrée par un conseil national placé sous la présidence du Ministre de la Jeunesse et du Sport et est animé par un secrétaire général.

L'UASSU a entre autres attributions d'organiser :

- des compétitions universitaires régionales, inter-régionales, nationales et internationales ;
- des compétitions ayant pour but de désigner dans chaque discipline sportive les champions universitaires du Sénégal ;
- des épreuves sportives ayant un caractère de manifestation de masse.

b- Situation pratique du sport à l'université

Dans l'enseignement supérieur au Sénégal, notamment à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la pratique du sport n'a aucun caractère obligatoire malgré les dispositions du décret n°73-896 du 11 Octobre 1973. Le dit décret stipule en effet, en son article premier que « l'enseignement des activités physiques et sportives est obligatoire dans toutes les classes de l'enseignement moyen et secondaire général et technique, ainsi que l'enseignement supérieur. »

L'article 10 du même décret précise qu' « au niveau de l'enseignement supérieur, une demi-journée supplémentaire est réservée par le doyen de chaque faculté aux activités physiques et sportives afin qu'elles puissent être pratiquées par les étudiants qui ne sont pas concernés par les compétitions du Mercredi après-midi ».

Mais s'il doit en être ainsi, cette volonté des textes de permettre au plus grand nombre d'étudiants de pratiquer un sport ne trouve pas une application réelle.

En effet, à l'université, non seulement la demi-journée n'est pas dégagée, mais le mercredi après-midi n'est plus lui-même épargné.

Cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle car en 1974 déjà, le Recteur avait en son temps signé une circulaire pour que l'après-midi du Mercredi soit libre pour les étudiants (circulaire n°5877 du 27 Octobre 1974).

A l'Université Cheikh Anta Diop, deux structures sont en principes chargées de l'encadrement des sportifs.

Nous avons d'une part le Service des Activités Physiques et Sportives (SAPS) qui est sous la tutelle du rectorat ; et d'autre part, le Dakar Université Club (D.U.C) qui est à présent une association de droit privé autonome vis-à-vis de l'Université.

Il convient de préciser à ce niveau que la création du DUC serait liée au dynamisme de l'université et à l'esprit créatif des étudiants qui y joueraient un rôle très important.

De ce fait, il va de soit que la privatisation du DUC va entrainer des conséquences déplorables dans les rapports des étudiants à ce club.

3- Organisation du football international

3-1- La Fédération Internationale de Football Association : FIFA

a. Mission de la FIFA

Développer le jeu, toucher le monde, bâtir un meilleur avenir

Pratiqué par des millions d'adeptes dans le monde, le football est l'âme et l'essence même de la FIFA. Protectrice du sport le plus populaire de la planète, l'instance dirigeante du football mondial porte une grande responsabilité qui dépasse l'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA et d'autres compétitions ; il est du devoir de la FIFA de sauvegarder les Lois du Jeu, de développer le football aux quatre coins du globe et d'apporter de l'espoir à ceux qui en ont besoin. C'est là pour nous l'essence même du fair-play et de la solidarité.

L'APPROCHE DE LA FIFA

Développer le jeu. C'est améliorer constamment le football et le diffuser dans le monde entier en tenant compte de son impact universel, éducatif, culturel et humanitaire et ce, en mettant en œuvre des programmes de jeunesse et de développement. Développer le football, c'est investir dans l'humanité et la société à grande échelle. Le football est une école de la vie.

Toucher le monde. C'est permettre au monde entier d'accéder aux compétitions de football de haut niveau et de partager la passion du ballon rond à travers les 208 associations membres de la FIFA. Le large éventail des compétitions que propose la FIFA est le reflet des multiples facettes du football, avec au premier chef la célèbre Coupe du Monde de la FIFA.

Bâtir un meilleur avenir. Le football est considéré comme un sport mondial, mais aussi comme une force fédératrice dont les valeurs peuvent être bénéfiques à la société toute entière. Le football est un instrument puissant qui contribue tant à l'évolution de la société qu'à l'épanouissement personnel. La FIFA est ainsi présente aux quatre coins du monde à travers le football grâce à plusieurs initiatives visant à soutenir les communautés locales notamment en matière de rétablissement de la paix, de santé, d'intégration sociale et d'éducation.

b. Structures et fonctionnement

Les Statuts de la FIFA et les réglementations assurant leur bonne application représentent la Constitution de l'entité de tutelle du football international. Ils fournissent une base juridique au monde du football, base qui prévaut pour les innombrables règles appliquées aux compétitions et à d'autres domaines, tels les transferts et le dopage.

L'instance suprême et organe législatif de la FIFA est le Congrès, qui se compose de toutes les associations membres. Celles-ci ont chacune un vote. Le Comité

Exécutif est l'organe exécutif et est présidé par le Président de la FIFA. Les commissions, ad-hoc ou permanentes, conseillent et assistent le Comité Exécutif dans ses fonctions. Enfin le Secrétariat Général est l'organe administratif (art. 21 des statuts)

4- ORGANISATION DU FOOTBALL NATIONAL

4-1- La Fédération Sénégalaise de Football

La fédération régit le football sous toutes ses formes au Sénégal : le football amateur et les groupements y intervenant notamment travailliste, scolaire et universitaire, militaire et « navétanes » en déléguant ses pouvoirs à des organismes spécialisés.

Elle se réserve le droit d'instaurer et de contrôler le football non amateur.

a. Mission

La fédération sénégalaise de football (FSF) a pour mission d'organiser, de contrôler et de développer le football, de défendre les intérêts des footballeurs et d'éduquer la jeunesse par la pratique sportive et surtout par le football.

b. Structuration et Fonctionnement

- ✓ **L'assemblée générale** : c'est l'organe suprême constitué de représentants des ligues des clubs nationaux (1 représentant avec voix consultative).

Elle a pour rôle de définir les activités du comité directeur, vote le budget de l'année, approuve le bilan financier, se prononce sur l'affiliation des clubs. Elle se réunit une fois par an ou en assemblée extraordinaire à des occasions exceptionnelles.

- ✓ **Le comité directeur** : élu par l'assemblée générale, il se réunit au moins une fois tous les deux ans.
- ✓ **Le bureau fédéral** : le bureau représente d'une façon permanente le comité directeur, il agit en lieu et place de celui-ci dans l'intervalle de ses réunions.

A ce titre, il est le seul qualifié pour correspondre avec les fédérations nationales affiliées à la FIFA. Il juge des actes répréhensibles commis par les membres du bureau, des ligues régionales et des commissions des dites ligues. Il juge tous les différends inter-régionaux et tous les cas répréhensibles commis par les ligues régionales.

- ✓ **Les ligues** : elles ont les mêmes pouvoirs que la fédération mais seulement au niveau régional. Leur zone d'action est fixée par l'assemblée générale. Les ligues ont leur autonomie administrative, sportive et financière. Elles se tiennent en rapport constant avec le bureau de la fédération et lui font parvenir le procès verbal officiel de leurs décisions. Elles peuvent, sous leur responsabilité instituer sur le territoire dévolu à leur administration, des subdivisions administratives, sous forme de districts et de sous districts.
- ✓ **Les commissions centrales** : créées par le bureau fédéral suivant leur spécialisation, elles sont au nombre de onze.

5- Organisation du football de compétition à l'université

5-1- Le Service des Activités Physiques et Sportives : SAPS

a. Rôle du SAPS

Il est chargé de la promotion, de la coordination, de l'organisation et du contrôle des activités physiques et sportives au niveau de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le SAPS assure la participation de l'université aux compétitions organisées par l'UASSU.

Outre ces compétitions, le SAPS assure une certaine animation sportive à l'université par l'organisation d'un championnat interne (inter-facultés), de matchs amicaux (inter-promotions, inter-nations) etc.

b. Organisation du SAPS

Le SAPS est sous l'autorité d'un chef de service.

Il est animé par un secrétaire général chargé des tâches administratives et de l'organisation des compétitions.

Le SAPS compte, tout naturellement, des professeurs d'EPS qui y sont affectés par discipline et chargés de l'encadrement des pratiquants.

5-2- Le Dakar Université Club : DUC

Le D.U.C. est une association sportive et culturelle qui a vu le jour en 1956. A la date de sa mise sur pied, le DUC ne comptait que la section de basketball.

La section d'athlétisme verra quant à elle le jour en 1966-67, plus tard ce sera le tour des sections de yoga, de pétanque et de la section culturelle.

Dès les années 1983-84, le DUC comptait douze (12) sections. En plus de celles existantes, on pouvait compter les sections de : tennis de table, lawn tennis, judo, karaté, handball, volleyball et football. Cependant, comme nous l'avons mentionné, le DUC serait à ses débuts un club réellement universitaire à travers lequel les étudiants se reconnaissaient parfaitement.

Au fil des années, les conditions socio pédagogiques au sein de l'université devenant de plus en plus précaires, liées essentiellement à l'accroissement des effectifs dans un cadre spatial involutif, vont conduire petit à petit au divorce entre les étudiants et leur club. Toutefois il faut ajouter à cette première raison de retrait progressif des étudiants du DUC, la concurrence des clubs plus prestigieux auxquels celui-ci était opposé et qui proposeraient aux étudiants sportifs des offres intéressantes.

Le parachèvement de toute cette évolution aboutira à la privatisation du DUC.

a. Organisation du DUC

Depuis sa création, le DUC aurait conservé une même structuration.

Les différentes sections qui la composent sont en fait autonomes.

Chaque section élit un bureau qui la gère.

Les présidents, vice- présidents et les trésoriers de section se regroupent pour constituer le comité directeur du DUC. Ce comité met sur pied un bureau chargé de conduire les destinées de l'association pour une période d'un an.

Ce bureau comprend :

- un président
- deux ou trois vices présidents
- un secrétaire général et ses adjoints
- un trésorier général et son adjoint.

b. Gestion financière du DUC

Le trésorier général est responsable de la gestion du club. C'est l'administrateur financier du club.

La commission financière du DUC est composée du trésorier général et de l'ensemble des trésoriers de sections. Les fonds du club proviennent essentiellement des cotisations, des subventions et des recettes de manifestations à caractère lucratif. La cotisation est volontaire et varie selon les sections. Elle est annuelle et sert à l'achat des cartes de membre.

Il est à noter que les étudiants ne se sentent pas concernés par ces cotisations. Ils s'estiment avoir déjà cotisé en s'inscrivant à l'université et que par conséquent le DUC devrait être entièrement financé par celle-ci.

Seulement tel ne peut pas être le cas, car en principe le DUC ne dépend nullement de l'université. Cependant, du fait que le DUC soit installé au sein de l'espace universitaire, il bénéficie du soutien du rectorat mais et surtout du COUD.

II/ Les études menées sur la pratique du sport par les étudiants

Peu d'études se sont intéressées aux activités physiques et sportives des étudiants à l'UCAD, ce qui s'est traduit par des difficultés lors de la documentation. Cependant nous nous sommes référés à l'étude de TAHIROU NDIAYE (1987). Ce dernier s'est intéressé à la « Situation du sport scolaire et universitaire au mali et au Sénégal ». Nous avons également consulté le travail de KHAOUSSOU SIGNATE (1997) qui a réfléchi sur « le sport de compétition à l'université : approche de la représentativité des étudiants au sein du DUC » et enfin nous avons consulté celui de SILEYE SANGHARE (1980) qui a parlé des « activités physiques à l'université de Dakar ».

Nous allons donc dans cette partie présenter ces différents travaux.

Pour NDIAYE (1987), le milieu scolaire et universitaire est un milieu institutionnel qui participe d'une manière harmonieuse au développement des facultés physiques, psychiques, morales et favorise la formation du caractère. De ce fait, pour remplir pleinement sa mission, il doit obligatoirement intégrer le sport dans son programme général. En remontant l'histoire, cette introduction du sport dans les institutions scolaires et universitaires est l'œuvre de THOMAS ARNOLD (1795-1842) et au Mali comme au Sénégal elle date de la colonisation. Et NDIAYE (1987) de continuer en insistant sur la fréquence des discours aussi bien de personnalités que d'organismes mais aussi des décrets, des arrêtés mettant en relief la place du sport dans le système global d'éducation sans oublier le rôle très positif du sport scolaire et universitaire dans le développement du sport national.

S'il a pu noter un engouement des élèves et des étudiants pour les compétitions de l'UASSU au Sénégal, par contre au Mali, malgré une bonne politique de promotion des APS, il a remarqué une faible participation des élèves et étudiants à la pratique de sport de compétition.

Donc d'après les résultats de cette étude, l'incompétence des organismes suite aux difficultés à attirer le maximum d'élèves et étudiants dans les compétitions organisées à leurs intentions est notoire.

Dans son mémoire de maitrise en STAPS, SANGHARE (1980) a traité des activités physiques des étudiants à l'Université de Dakar. Son souci était que l'on puisse valoriser les APS au sein de l'enseignement supérieur et principalement à l'université. En effet, l'essentiel de la formation à l'université est mis au profit des matières dites intellectuelles ; à l'inverse, l'horaire pour pratiquer des APS reste insuffisant. Se référant aux chiffres, sur une population de neuf mille (9000) étudiants d'après les archives de 1979, répartis entre les quatre (4) facultés (droit, lettres, sciences, médecine) environ six cents (600) seulement auraient souscrit à la licence UASSU. Partant de là, l'auteur avait dégagé deux questions(2) : faut-il intégrer les APS dans le système universitaire ? Fallait-il accroître les moyens humains, financiers, infrastructurels de l'université ? Pour répondre à ces différentes questions il avait mené une enquête à l'université, afin de recueillir les opinions des intéressés.

Les conclusions de son étude montraient que la majorité des étudiants pratiquant les APS, l'exerçait soit pour des buts hygiéniques soit pour des fins de détente face au stress des études.

Les étudiants estimaient que l'APS ne doit pas revêtir un caractère obligatoire à l'université car elle n'est assortie d'aucune motivation.

L'insuffisance des installations sportives dont les derniers datent de 1965 ne permettait pas non plus une pratique obligatoire lorsqu'on sait que ces installations ne peuvent contenir plus de quatre cents (400) étudiants sur les neuf mille (900) que comptait l'université. De même la répartition horaire ne favorisait point une pratique sportive malgré l'appel lancé aux autorités des différentes facultés pour libérer les étudiants le mercredi après midi.

L'enquête a mis en évidence le fait que les étudiants étaient favorables à un éventuel arrêt des cours au plus tard à 17h30mns pour leur permettre d'aller aux entraînements, ou de s'adonner à une activité physique de loisir.

Dans le souci de donner aux activités physiques et sportives la place qu'elles méritent dans la formation universitaire, SANGHARE proposait qu'elles devraient être obligatoires durant les trois (3) premières années d'étude, et au choix, selon que les étudiants voudraient participer aux différentes compétitions ou se détendre.

Pour ce qui est de KHAOUSSOU SIGNATE (1997), son travail était plus axé sur la représentativité des étudiants dans les sports de compétition telles que le basketball, le football, les sports de combat et l'athlétisme qui se déroulaient en sein même de l'université et mettant en confrontation les étudiants des différentes facultés et écoles et instituts. Ces compétitions se déroulaient généralement les mercredis après midi. Et comme SANGHARE, il préconisait une sensibilisation plus effective des étudiants sur les bienfaits du sport et dénonçait le manque crucial d'infrastructures, la répartition horaire désavantageuse pour les étudiants qui souhaitent allier sport et études.

Ce qui est intéressant dans son travail, c'est qu'il nous a permis d'avoir une approche plus effective sur la situation du sport de compétition à l'université dix (10) ans auparavant.

Nous nous sommes rapproché davantage de son travail, car nous avons observé quelques similitudes entre son sujet et le nôtre. Son sujet portant sur la représentativité des étudiants au sein du DUC dans les sports de compétition, nous a permis de mieux canaliser le nôtre sur le plan méthodologique, où nous avons ressenti l'intérêt de reprendre quelques points susceptibles de nous aider à mener à bien notre travail.

Nous avons jugé nécessaire de reprendre ces mêmes points, car après une enquête faite au niveau des étudiants, nous avons remarqué que c'étaient les mêmes observations qui revenaient à la surface, même si son sujet a été traité il y a dix (10) ans.

L'intérêt qui nous a poussé à consacrer plus de temps à son travail est que nous voulions attirer l'attention sur la situation actuelle du sport à l'université, une décennie après les études qui y ont été menées. Ceci dans le but d'appeler à une sensibilisation sur une situation nuisible qui perdure à l'espace universitaire et qui tarde à être éradiquer.

Voilà en quelques lignes les informations que nous avons pu extraire de notre maigre documentation tout en constatant qu'aucune d'entre elles ne traitent spécialement du football de compétition en tant que tel même s'il existe un lien étroit entre ces sujets et le nôtre. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire d'en faire un rapide survol.

Chapitre 3:
METHODOLOGIE,
PRESENTATION ET
ANALYSE DES RESULTATS

I/ METHODOLOGIE

1- POPULATION ETUDIEE

Dans le cadre de notre enquête, la population étudiée représente l'ensemble des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à l'exception évidemment des filles car il n'existe pas d'équipe féminine de football à l'université.

Nous nous sommes également approchés du club de football du DUC pour avoir des informations sur l'effectif des joueurs. Signalons au passage que c'est le groupe de performance qui a été approché.

Pour ne pas faillir à notre tâche et par souci de représentativité, nous nous sommes intéressés aussi bien aux facultés qu'aux instituts et écoles nationales sous tutelle de l'université.

2- INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNEES

Vu la nature de notre sujet qui touche à une assez large population, nous avons jugé plus explicite d'utiliser un questionnaire.

Notre questionnaire a été construit sur la base de variables sociodémographiques et socioculturelles susceptibles d'influencer la pratique ou non du football de compétition en milieu universitaire.

Pour juger de la validité du questionnaire, nous avons procédé à un pré-test sur une dizaine de sujets en veillant à couvrir l'ensemble des composants de notre population. Ce pré-test nous a permis de rendre beaucoup plus accessibles certaines questions qui portaient à confusion au niveau des sujets. C'est après l'exploitation de ce pré-test que nous avons définitivement administré notre questionnaire. Ce faisant, 100 (cent) exemplaires ont été distribués et tous récupérés.

Un entretien a été tenu avec le groupe de performance de l'équipe de football du DUC. Ceci dans le but d'avoir une idée beaucoup plus claire sur les motivations des joueurs à adhérer dans ce club et également sur la représentativité des étudiants au sein

même de l'équipe première. De ce fait, nous avons discuté avec 25 joueurs, chiffre équivalant à l'effectif du groupe de performance du DUC.

En plus du questionnaire et des entretiens, nous nous sommes également appuyés sur une bibliographie et des enquêtes pour la revue de littérature et les données statistiques.

3- ECHANTILLONNAGE

Nous avons effectué un échantillonnage aléatoire vu les nombreux critères (âge, structures d'enseignement entre autres).

Cet échantillonnage a consisté à prendre simplement les cas qui se présentent accidentellement jusqu'à obtenir un échantillon de la taille recherchée : soient 100 sujets. Signalons cependant que cet échantillon, bien qu'accidentel, n'a pris en compte que les sujets s'adonnant au football dans les différents espaces transformés en terrain de jeu au sein du campus social.

Précisons d'autre part, que nous avons bien veillé à ce que notre échantillon couvre les différentes composantes de notre objet de recherche.

4- TRAITEMENT DES DONNEES

La méthode utilisée pour le dépouillement est la méthode du « pendu ».

Il s'est agit d'une transformation au préalable des résultats du questionnaire en données statistiques en vue de faciliter leur exploitation ; puis en une présentation de ces données sous forme de tableaux et de diagrammes et enfin en une analyse des différentes variables de notre recherche.

III/ PRESENTATION DES RESULTATS

TABLEAU 1 : réponses des étudiants relatives à l'âge

AGE	EFFECTIF	FREQUENCE RELATIVE(%)
25 ans et moins	86	86
26 ans et plus	14	14
total	100	100

Description :

Sur un total de 100 (cent) sujets, nous avons dénombrés 86 étudiants qui ont 25 ans et moins, soit 86% de la population étudiée, contre 14 sujets qui ont 26 ans et plus, équivalent à 14% de l'échantillon.

TABLEAU 2 : Réponses en valeur réelle et relative à la question : quelle est votre lieu de résidence ?

Lieu de résidence	effectif	Fréquence relative(%)
Campus	87	87
Location en ville	8	8
Chez des parents	5	5
Total	100	100

Description:

Trois lieux ont été cités comme résidence usuel des étudiants. Ainsi nous avons trouvé 87 étudiants qui résident au campus social, 8 autres ont une location en ville et les 5 derniers de notre échantillon habitent chez des parents. Ce qui nous donne un pourcentage de 87% pour les étudiants qui logent au campus, 8% pour les locataires en ville et 5% pour ceux qui résident chez des parents.

TABLEAU 3 : Réponses en valeur réelle et relative à la question : quelle est votre nationalité ?

Nationalité	effectif	Fréquence relative(%)
Sénégalaise	85	85
Autres	15	15
Total	100	100

Description:

La majorité des étudiants qui constituent notre échantillon est sénégalaise. Nous y comptons 85 sénégalais contre 15 autres de nationalités différentes. Les sénégalais représentent 85% des sujets contre un pourcentage de 15% pour les étudiants étrangers.

TABLEAU 4 : Structures d'enseignement

Structures d'enseignement	effectif	Fréquence relative(%)
Faculté	76	76
Institut	14	14
Ecole	10	10
Total	100	100

Description:

Les étudiants des facultés couvrent une grande partie de notre population soient 76 étudiants contre 14 étudiants issus des instituts et 10 provenant des écoles. Ce qui fait que nous obtenions 76% d'étudiants des facultés, 14% des instituts et enfin 10% des écoles.

TABLEAU 5 : Cycle d'étude

Cycle d'études	effectif	Fréquence relative(%)
1^{er}	40	40
2nd	49	49
3^e	11	11
Total	100	100

Description:

Les étudiants du 1^{er} cycle sont au nombre de 40 soient 40% de la population-cible. Ceux du 2nd cycle se chiffrent à 49% c'est-à-dire un peu plus élevé que les étudiants du 1^{er} cycle. Par contre, il y a 11 étudiants du 3^e cycle dans notre échantillon soient 11%.

TABLEAU 6 : pratique du Football au campus

Pratique	effectif	Fréquence relative(%)
Oui	94	94
Non	6	6
Total	100	100

Description:

94 étudiants se déclarent pratiquant le Football à l'Université pour une raison ou pour une autre. Ils représentent 94% de la population étudiée. Alors que 6 étudiants se disent non pratiquants, soient 6% de la population étudiée.

TABLEAU 7 : Nature de la pratique

But de la pratique	effectif	Fréquence relative(%)
Santé et maintien	33	35,11
Compétition	35	37,23
Loisir	26	27,66
Total	94	100

Description :

Différentes natures de pratique ont été décelées. Ainsi 33% étudiants s'adonnent au football pour la santé et le maintien de leur formes, 35 le font dans le cadre de la compétition et 26 s'y adonnent pour le loisir. Ce qui nous donnent sur les 94 pratiquants 35,11% pour la santé et le maintien, 37,23 pour les compétiteurs et 27,66 pour le loisir.

TABLEAU 8 : assiduité

Assiduité	nombre	Fréquence relative(%)
Une fois tous les deux jours	34	36,17
Une à deux fois par semaine	43	45,74
Une fois par quinzaine	17	18,09
Total	94	100

Description

Concernant la fréquence de la pratique, nous décelons un total de 34 sur les 94 qui le pratiquent une fois tous les 2 jours soient 36,17% de l'échantillon. 43 étudiants le pratiquent une à 2 fois par semaine soient 45,74% de la population de pratiquants. Enfin 17 étudiants s'y adonnent une fois par quinzaine, soient 18,09% des pratiquants.

TABLEAU 9 : cadre de la pratique

Cadre de la pratique	nombre	Fréquence relative(%)
Championnat civil	11	11,70
UASSU	0	0
Entre amis	48	51,07
Inter-facultés	35	37,23
Total	94	100

Description

11 étudiants ont déclarés jouer en championnat civil, soient 11,70% des pratiquants. 48 étudiants pratiquent le football au campus entre amis, soient 51,07% de l'effectif des pratiquants. Nous comptons 35 étudiants qui s'adonnent au Football dans le cadre du championnat universitaire inter-facultés, soient 37,23% des pratiquants. Par contre, aucun étudiant ne s'est déclaré pratiquer le Football dans le cadre de l'UASSU soit 0%.

TABLEAU 10 : évolution précédente dans un club

Evolution précédente	nombre	Fréquence relative(%)
Oui	68	68
Non	32	32

Description

Nous dénombrons 68 étudiants qui se disent avoir évolué dans un club avant de venir à l'université, soient 68% de la population étudiée, contre 32 étudiants qui n'ont jamais évolué dans un club. Soient 32% de l'échantillon.

TABLEAU 11 : obstacles à la pratique du football et degré d'importance

Nombre et fréquence relative					
Degré Obstacles	1	2	3	4	
Manque de temps	65	20	8	7	100
Manque de moyens	20	36	24	20	100
Absences de dispositions régissant la pratique du sport à l'université	7	25	42	26	100
Non prise en compte des APS dans le système universitaire	8	19	26	47	100
Total	100	100	100	100	100

Description

-65% des étudiants classent le manque de temps en tête des obstacles à la pratique du football, 20% en deuxième position, 8% en troisième position et 7% le positionnent en quatrième place.

-par contre 20% des étudiants choisissent le manque de moyens comme principal obstacle à la pratique du football, 36% pensent qu'il vient en 2^{ème} position, 24% le classent en 3^{ème} position et 20% le rétrogradent en 4^{ème} position.

-l'absence de dispositions régissant la pratique du sport à l'université est considérée par 7% des étudiants comme 1^{er} obstacle à la pratique du football de compétition à l'université, là où 25% d'étudiants la relèguent en 2nd plan. Alors que pour 42% d'étudiants elle vient en 3^{ème} position, 26% d'étudiants pensent quant à eux qu'elle se classe en dernière position des obstacles.

- une non prise en compte des APS dans le système universitaire serait pour 8% des étudiants l'obstacle principal à la pratique du football à l'université. Nous dénombrons 19% des étudiants interrogés qui la placent en 2^{nde} position. Tandis que 26% la classent au 3^{ème} rang. Enfin 47% la comptent très mineure et la rangent à la 4^{ème} place.

TABLEAU 12 : connaissance de l'existence d'un championnat inter-facultés à l'université

Connaissance	nombre	Fréquence relative(%)
oui	98	98
non	02	02
total	100	100

Description

98 étudiants ont déclarés avoir connaissance de l'existence d'un championnat inter-facultés à l'université, ils représentent 98% de la population étudiée, là où 2 étudiants se disent ignorer l'existence d'un tel championnat, soient 2% de la population cible.

TABLEAU 13 : suivi des rencontres de ce championnat

suivi	Nombre	Fréquence relative(%)
régulièrement	15	15
souvent	29	29
rarement	40	40
jamais	16	16
total	100	100

Description

15 étudiants suivent les rencontres de ce championnat régulièrement, soient 15% de notre échantillon, 29% le regardent souvent, tandis que 40 étudiants le regardent rarement, soient 40%. Par contre 16% des étudiants n'ont jamais été spectateur de ce championnat inter-facultés.

TABLEAU 14 : Réponses en valeur réelle et relative à la question : connaissez vous la section DUC football ?

Connaissance	nombre	Pourcentage(%)
Oui	95	95
Non	5	5

Description

Nous dénombrons 95 étudiants qui déclarent avoir connaissance de la section football du DUC, soient 95% de notre échantillon.

De leurs cotés, 5 étudiants ignorent l'existence de cette section soient un pourcentage de 5 à l'échelle de la population étudiée.

TABLEAU 15 : participation aux tests de recrutement du DUC

Participation	nombre	Fréquence relative(%)
Oui	12	12
Non	88	88
Total	100	100

Description

Le test de recrutement au DUC a enregistré la participation de 12 étudiants sur les 100 (cent) interrogés, soient 12% de la population étudiée. 88 étudiants par contre n'ont jamais participé à ces tests, soient 88% de notre échantillon.

TABLEAU 16 : participation aux activités du DUC/football

Participation	Nombre	Pourcentage(%)
Oui	59	59
Non	41	41
Total	100	100

Description

Nous notons que 59 étudiants qui prétendent participer effectivement aux activités du DUC. Ce qui nous donne 59% de participation contre 41% de non participation qui représente les 41 étudiants non impliqués.

TABLEAU 17 : nature de l'implication

Nature	Nombre	Fréquence relative(%)
Pratiquant	7	11,87
Sympathisant	17	28,81
Dirigeant	0	0
Supporter	35	59,32
Total	59	100

Description

Les pratiquants de football au DUC sont au nombre de 7, soient 11,87% sur les 59 participants aux activités du DUC. Nous comptons parmi ces participants 17 sympathisants soient 28,81% de la population étudiée. A relever qu'il n'y a aucun dirigeant du DUC/Football dans la population étudiée. Par contre nous décelons 35 supporters parmi ces étudiants, soient 59,32% de notre échantillon.

TABLEAU 18 : raisons de non participation

Raisons	Nombre	Pourcentage(%)
Manque de temps	26	63,41
Désintérêt	6	14,63
Manque de motivation	4	9,75
Ignorance	2	4,88
Autres	3	7,33
Total	41	100

Description

26 étudiants évoquent le manquant de temps comme raison de non participation, c'est-à-dire 63,41% des 41 étudiants non participants.

Le désintéressement concerne 6 étudiants, soient 14,63%.

Le manque de motivation quant à lui est évoqué par 4 étudiants, soient 9,75% de la population étudiée.

2 étudiants déclarent ignorer ces activités et prennent cette ignorance comme raison de non participation, soient 4,88% de l'échantillon.

Et enfin, un ensemble de 3 étudiants évoquent d'autres raisons de non participation, ce qui révèle un taux de 7,33% sur les 41 non participants.

2/ ANALYSE DES RESULTATS

Notre analyse sera orienté vers deux axes principaux que sont la nature de la pratique et les raisons de non pratique du football de compétition à l'université.

Comme nous avons pu le constater au tableau VII, les étudiants s'intéressent plus aux pratiques de maintien et de loisir qu'au sport de compétition. En dehors de certains étudiants qui s'adonnent à des pratiques libres ou entre amis, d'autres sont impliqués aussi bien au niveau du sport navétane et du championnat universitaire qu'au niveau sport civil et de l'UASSU (cf. tableau n° IX)

Ceci s'expliquerait par le fait que le sport navétane se déroule durant les grandes vacances, période favorable à la pratique pour tout étudiant réellement motivé, vu que les contraintes d'ordre académique ne risquent pas de se poser.

Pour ce qui est du championnat universitaire (inter-facultés) il y a un élément majeur qu'il convient de noter, et qui semble être à l'origine du taux assez important de pratiquants. C'est qu'il y a beaucoup de rencontres. En effet, pour qu'une faculté puisse prétendre au titre de champion ou remporter la coupe, il faut une véritable mobilisation des étudiants représentant leur faculté. Cette participation relève d'une volonté et d'un désir de contribuer à la victoire de sa faculté dont l'on cherche à améliorer l'image au niveau universitaire.

Les contraintes liées à la pratique du football, empêchent les étudiants d'être réguliers aux entraînements et, par conséquent, de participer aux compétitions. D'où le

faible pourcentage enregistré à ce niveau. Il est semblable à celui de l'UASSU, lié, selon Mathieu MANE(1996), à la méconnaissance et au mauvais fonctionnement de celle-ci.

Le manque de temps représente le principal motif de non pratique du football de compétition par les étudiants.

Toutefois, ce facteur est plus ou moins important selon les facultés ou écoles et instituts, et découle de l'inapplication totale ou partielle des instructions officielles en ce qui concerne la pratique des APS par les étudiants. Ceci relève surtout d'un mauvais aménagement des emplois du temps qui, de surcroît chargés, rendent difficile, pour ne pas dire impossible, la participation aux séances d'entraînement préparatoires aux compétitions qui se déroulent habituellement tous les après-midi des mercredis, des samedis et dimanches. En effet, au niveau de certaines facultés telle que celle des Sciences et Techniques entre autres, la libération d'une demi-journée qui serait consacrée à la pratique des APS par les étudiants conformément à l'article 4 du décret n° 73-896 du 1^{er} octobre 1973 n'est pas toujours respectée. Les mercredis et samedis après-midi étant souvent réservés à des séances de travaux pratiques ou dirigés.

Les étudiants déplorent aussi certaines situations relatives aux conditions sociales universitaires telles que le logement, la restauration qui constituent des entraves très sérieuses à la pratique du sport. Car certains étudiants désireux de le faire n'ont pas, hélas, la possibilité d'être logés au campus alors qu'ils habitent loin. A cette difficulté, s'ajoutent la programmation de cours à des heures tardives le soir et la raréfaction de plus en plus accrue, à ces heures, de moyens de transport intra et interurbains.

Il y a aussi, pour ceux qui sont intéressés par le DUC, que les heures d'entraînement de la section football ne leur conviennent pas parce que se déroulant généralement le matin à l'heure où, pratiquement tous ces étudiants sont en cours.

Par ailleurs, les conditions de restauration sont souvent défavorables, de par la qualité des repas et des heures de fermeture fixées très tôt. Est-il besoin, sur ce plan, de

rappeler qu'un sportif a besoin d'un régime alimentaire équilibré pour être performant ?

Les statistiques enregistrées s'expliqueraient pour plusieurs raisons liées à certaines composantes de la pratique du sport au sein de l'espace universitaire et qui seraient susceptibles de déterminer la nature de la pratique de tel ou tel autre sport.

C'est ainsi que le faible taux de pratique du football de compétition relèverait essentiellement d'un manque de temps chez les étudiants et de la non prise en compte de la pratique des APS dans le cursus universitaire.

Au-delà de cette insuffisance organisationnelle, c'est l'orientation même du sport à l'université qui serait telle, qu'elle n'inciterait pas les étudiants à la compétition et particulièrement au football d'élite.

Les résultats de notre enquête menée sur le groupe de performance du DUC ont décelé la présence d'un grand nombre de non- étudiants dans l'équipe première du DUC. La moyenne d'âge de ceux-ci est de 22 ans et ont arrêté les études, pour la plupart, dès la moitié du premier cycle (5^e, 4^e) ou après un revers aux examens de fin de cycle.

Les motivations qui les ont amené au DUC sont pratiquement les mêmes : intégrer l'élite du football sénégalais, avoir de la compétition et espérer décrocher un contrat professionnel à l'étranger ; ambitions qui sont d'ailleurs celles de tout joueur de football au Sénégal.

Ces ambitions sont d'un autre ordre pour les rares étudiants qui ont eu le mérite d'intégrer l'équipe de football du DUC. En effet, pour ceux-là, la raison principale de leur adhésion au club est qu'ils viennent d'horizons différents pour poursuivre leurs études supérieures. Etant donné qu'ils pratiquaient dans des clubs de leurs localités. Ils ont intégré le DUC pour ne pas perdre le fil contact et pour pouvoir allier Sport et Etudes. A croire qu'ils ont compris les bienfaits du sport sur le développement physique et intellectuel de l'individu.

Ces statistiques montrent qu'il y a vraiment très peu d'étudiants dans le club du DUC par rapport à l'effectif total d'étudiants qu'il y a dans l'université (voir annexe). Nombre vraiment dérisoire pour un club dont se réclament les étudiants.

A remarquer que si l'objectif majeur du sport de compétition dans l'enseignement supérieur est de maintenir au plus haut niveau l'élite sportive universitaire, il semble tout à fait paradoxal que le football de haute compétition y soit géré par un organisme privé autonome vis-à-vis de l'université.

Il faut reconnaître en tout état de fait, que le caractère privé du DUC va, en quelque sorte, à l'encontre de l'esprit du sport universitaire qui se veut un « sport par et pour les étudiants ».

Or le DUC qui est un club de championnat national de 1^{ère} division, se soucie naturellement moins de l'épanouissement des étudiants que des moyens qu'il doit mettre en œuvre pour être plus performant et ceci à juste titre vu la situation actuelle du football national et international où l'on voit l'aspect économique gagner du terrain par rapport à l'aspect social.

Et même s'il existe un semblant de collaboration entre le Service des Activités Physiques et Sportives (SAPS) de l'université et le DUC afin de permettre un transfert des étudiants les plus talentueux au niveau des équipes du DUC, il reste toutefois que la prise en charge sociale et pédagogique de ces derniers ne serait pas toujours assurée. Ce qui amène les étudiants à délaisser la haute compétition pour se consacrer uniquement à leurs études, d'autant plus que celle-ci ne leur procure aucun avantage dans leur cursus universitaire.

Ainsi seulement 28,81% des étudiants seraient des sympathisants du DUC ; cela pour une raison principale :

- Du fait de l'appellation du club universitaire dont se réclame le DUC et d'une part lié aux performances des « Duchesses » du basket-ball.

Au total, tous ces problèmes font qu'il est actuellement difficile de réaliser, au sein de l'Université Cheikh Anta DIOP, l'adéquation sport-études dont notre

pays a besoin pour alimenter son élite sportive. Faute de cela, beaucoup d'étudiants préfèrent se limiter à quelques pratiques de maintien de la forme physique ou de loisir sportif, alors qu'ils sont pétris de qualités requises pour pratiquer le sport de haut niveau.

Le manque d'information, plus perceptible au niveau de l'UASSU, témoigne encore de l'état morbide dans lequel cette structure se trouve. D'après l'étude de MANE M (1996), les causes d'une telle situation seraient liées aux manquements de l'Union à sa mission première qui est l'expansion du sport par et pour les élèves et les étudiants au moyen d'une pratique de masse, à l'insuffisance des ressources humaines (enseignants d'EPS formés) pour assurer aux équipes des associations sportives et culturelles des établissements un bon encadrement technique permanent et au manque de motivation des professeurs d'EPS.

Le manque de motivation et le désintéressement des étudiants vis-à-vis du DUC résulteraient d'un manque de prise en charge des sportifs aux plans financier, équipement et matériel sportifs requis.

Chapitre 4:
SUGGESTIONS ET
PERSPECTIVES DE
DEVELOPPEMENT

I/ SUGGESTIONS GENERALES

1. UN PROJET PÉDAGOGIQUE POUR LES UNIVERSITÉS

Une véritable prise en compte de la dimension sportive à l'université doit se traduire par la mise en place d'un "cahier des charges" qui engage l'établissement sur plusieurs points :

1) ***Intégrer le fait que le sport est devenu un domaine d'activité économique intéressant tous les champs de formation et de savoir.*** Le sport est un champ d'activité auquel une partie des ressources de la nation doit être affectée.

Il ne génère pas seulement des "métiers du sport" mais offre également des possibilités de spécialisation (santé, production de matériel, équipements...). Comme toute pratique sociale, le sport devient l'objet de savoirs spécifiques qui justifient la mise en place de formations et de diplômes tournés vers le monde du sport.

2) ***Favoriser l'accès à une pratique sportive pour tous les étudiants, y compris ceux qui n'en ont pas en arrivant à l'université.*** L'activité physique est une composante indispensable de toute formation universitaire, tant il est vrai que toute activité intellectuelle suppose un certain équilibre physique. Pour une bonne connaissance des activités sportives proposées par l'établissement, une "journée Sport" pourrait être organisée dans les universités en début d'année universitaire.

3) ***Prendre en compte la pratique des sportifs dans leur vie universitaire.*** Le sport pratiqué à un certain niveau

- en particulier à haut niveau - développe des qualités, socialement utiles, complémentaires des qualités données par le système universitaire. Il convient donc d'aider à rendre compatibles études universitaires et sport de haut niveau, et de minimiser les risques d'insertion/reconversion des sportifs de haut niveau. Pour cela, les universités doivent créer ou développer les sections sportives universitaires, qui existent déjà dans certains établissements et qui donnent des droits spécifiques aux étudiants (choix des horaires, tutorat...), mais aussi des devoirs (participation aux compétitions universitaires, valorisation de l'image de l'université, ...) concrétisés par un contrat moral entre l'athlète et l'université.

4) *Favoriser la pratique des compétitions universitaires.* Celles-ci se déroulent en effet dans une ambiance particulière qui doit aider au développement de la pratique sportive. Elles créent une saine émulation entre les UFR ou les universités et développent le sentiment d'appartenance à un corps, comme c'est le cas pour les élèves des grandes écoles. Elles développent chez l'étudiant un esprit de compétition qui, compte tenu de l'ambiance spécifique des compétitions universitaires, restaure une saine philosophie de la compétition.

2. REMEDIER AUX DIFFICULTES DE FONCTIONNEMENT

Si l'absence de volonté politique en matière d'activités physiques et sportives de la part des universitaires est une cause majeure de l'absence de pratique sportive par les étudiants, il apparaît que même les établissements qui essaient de mettre en place des projets structurés sont confrontés à des difficultés de tous ordres.

L'insuffisance notoire de moyens d'équipement, qui n'ont pas suivi la forte augmentation de la population étudiante, est un frein à une nouvelle approche de la politique sportive des universités qui ambitionneraient d'augmenter le taux de pratique sportive des étudiants. De nombreuses universités n'ont pas d'installations propres et, quand elles en possèdent, celles-ci sont souvent relativement anciennes, voire vétustes. Dans l'état actuel des choses, la pratique sportive généralisée des étudiants peut difficilement être assumée par l'université elle-même au niveau requis. Le développement des équipements prendra du temps et les nécessaires créations de postes excèdent peut-être les possibilités financières actuelles. Une aide pourrait être apportée aux universités par les étudiants qui ont déjà une pratique extérieure dans les clubs civils et qui, dans leur discipline, offrent un potentiel d'encadrement excellent. Les enseignants d'EPS pourraient apporter une formation pratique et pédagogique à ces étudiants, éventuellement en collaboration avec les fédérations, leur permettant, sous le contrôle des enseignants, d'encadrer les autres étudiants, en particulier dans le domaine du loisir. Les enseignants d'EPS pourraient être ainsi plus disponibles pour les activités encadrées et notées.

Le fonctionnement semestriel des cursus universitaires, en particulier du DEUG, est totalement inadapté à la pratique des activités physiques et sportives.

3. CHANGER LES MENTALITÉS

Les activités libres sont considérées comme des loisirs ou de la détente par les étudiants et les enseignants, et la nature de certaines d'entre elles ne contribue pas à modifier ce jugement. Les compétitions universitaires ne sont pas valorisées pour ceux qui défendent les couleurs de l'université et contribuent ainsi à sa notoriété. La demi-journée réservée aux compétitions universitaires est rarement libérée par les universités.

Le sport est encore considéré aujourd'hui comme une discipline secondaire par rapport aux autres disciplines, et c'est cette mentalité qu'il convient de changer. À cet égard, l'exemple des grandes écoles françaises ou des universités anglo-saxonnes, qui intègrent le sport comme une composante à part entière de leur formation, mérite d'être suivi. Elles démontrent qu'à travers le sport on peut développer une véritable culture d'établissement qui contribue à l'amélioration de la qualité de la vie étudiante. L'université doit permettre au plus grand nombre d'étudiants de se former et de s'épanouir par la pratique des activités sportives. Elle doit avoir un rôle incitatif en développant les animations sportives sur les campus (journée du sport, tournoi inter-UFR, compétitions inter-universités). Elle doit avoir un rôle formateur en orientant l'évolution future du sport dans une référence de culture et d'éthique. Elle doit contribuer à la formation des futurs dirigeants du monde associatif en responsabilisant le plus possible les étudiants dans l'organisation et l'encadrement de manifestations sportives. Elle doit préparer l'insertion des sportifs de haut niveau dans le monde économique en adaptant le profil de formation à chaque individu.

L'organisation actuelle du sport à l'université ne permet pas de répondre à ces attentes. Elle paraît juste capable, compte tenu des moyens disponibles, d'assurer un "service minimum" malgré le dynamisme et l'engagement des enseignants d'EPS. Pour que la formation au sein des universités ne soit pas uniquement une préparation aux diplômes mais aussi une formation de l'homme, y compris dans sa dimension "éducation sportive", il est nécessaire qu'il y ait, de la part des universitaires dans leur ensemble, un changement de comportement et de mentalité.

II.- LES RECOMMANDATIONS POUR L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

1.- SUR LE PLAN STRUCTUREL :

1.1.- la création d'une structure unique de gestion du sport à l'UCAD, qui peut être une Agence Universitaire du Sport, sous la présidence d'un Conseil d'Administration comprenant :

✓ **d'une part,**

- Le Rectorat (assurant la Présidence)
- Le COUD
- Les Etablissements d'Enseignement (Facultés, Ecoles et Instituts)
- Les représentants des Etudiants
- Les représentants du Personnel enseignant et de recherche (PER)
- les Représentants du Personnel Administratifs Techniques et de Service (PATS)

✓ **d'autre part,**

L'INSEPS et le Bureau des Sports, qui concomitamment ou dans une action combinée, assureront le suivi et l'exécution des politiques et orientations définies par le Conseil d'Administration (CA). Il suffira dans ce sens :

- que l'INSEPS remplisse toute sa mission, dans la formation et l'encadrement des sportifs de l'UCAD
- que le Bureau des Sports soit suffisamment renforcé en moyens et en compétences.

1.2.- La création d'une fédération de sports universitaires.

2.- SUR LE PLAN DES INFRASTRUCTURES

2.1.- la restauration de celles qui existent en les occupant et en facilitant leur accès de 6 h du matin à 23 heures.

2.2.- la multiplication des infrastructures au sein de l'espace universitaire

Dans cette même optique, il importe :

- de doter des infrastructures sportives (salles de sports et équipements) au campus des filles de Claudel (Cité Aline Sitoé Diatta)
- d'aménager un parcours sportif,
- de prévoir dans tout nouveau bâtiment, un espace pour le sport.
- de construire une salle multifonctionnelle.

3.- SUR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)

3.1.- Le Sport pour tous

L'orientation vers un sport pour tous, un sport de masse, de loisirs, de détente, d'entretien de la condition physique et de la santé.

A ce niveau, il faut :

- élaborer des projets de programme à partir de la base c'est à dire les Etablissements d'enseignement, les associations sportives, les amicales d'étudiants et les sections,
- impliquer toutes les composantes en particulier les étudiants à la pratique du sport (voire l'introduction de modules dans le cursus universitaire).

3.2.- Le sport universitaire de compétitions,

- il s'agit ici, d'inscrire dans les programmes, des compétitions inter-fac, inter universitaires et corporatives. A cet effet, des responsables

chargés de sport peuvent être désignés par l'INSEPS au niveau de chaque établissement.

- prévoir pour les acteurs, un espace temps en libérant les mercredis après midi,
- assurer la protection des pratiquants par leur prise en charge médicale.

3.3.- Le sport de haut niveau ou sport d'élite

Il faut créer un statut de l'étudiant sportif en fixant des mesures incitatives, de motivation tels que la garantie du logement, de la bourse et de la prise en compte des périodes de compétition dans l'agenda des examens.

4.- SUR LES AUTRES ASPECTS :

- de revisiter le problème de la gestion et du statut du Dakar Université Club (DUC)
- de définir une bonne politique de promotion du sport à l'UCAD
- d'inviter les fédérations qui ne sont pas encore présentes à l'UCAD à s'y impliquer
- d'organiser annuellement une cérémonie de récompense à l'honneur des sportifs universitaires qui se sont distingués durant l'année
- assurer une bonne politique de communication entre la Direction et la Base
- Il faut enfin vulgariser les journées et séminaires sportifs

CONCLUSION

Les étudiants jouent au football! Tel est le premier constat encourageant révélé par l'enquête. Le manque de temps, les problèmes d'organisation des services sportifs et les difficultés de transport ou, plus généralement, d'accès aux installations sportives (jugées trop insuffisantes) sont les raisons les plus couramment citées.

L'enquête montre aussi que les étudiants ont, en définitive, peu de remarques particulières à formuler sur le sport à l'université en dehors de celles déjà évoquées dans les raisons de non-pratique : incompatibilité avec l'emploi du temps, offre d'activités sportives insuffisamment variée pour répondre à leurs attentes, etc.

Le profond changement intervenu dans le paysage universitaire et la forte augmentation de la population étudiante a modifié tout le contexte de la vie étudiante, y compris dans le domaine du sport. Le sport, qui était un moyen de communication naturel et un lien traditionnel d'unité entre gens *a priori* différents, est souvent devenu une activité comme les autres concernant les étudiants en tant qu'individus, sans parvenir à s'imposer comme un élément dynamique de la vie communautaire.

Pourtant, le rôle de plus en plus grand que le sport joue dans un monde économique, dont il est devenu l'un des enjeux les plus puissants, et les valeurs traditionnelles qu'il véhicule en matière d'éducation et de culture doivent inciter l'université à se doter d'une véritable politique sportive.

Pour que le sport universitaire au Sénégal puisse se développer, il faudrait lever un certain nombre d'obstacles qui se situent principalement au niveau du manque de moyens (installations, personnel, crédits de fonctionnement), mais aussi d'une prise en compte très insuffisante du sport par les autorités universitaires.

Cela passe par une véritable réflexion sur la définition du sport et de son rôle dans la formation. La communauté universitaire dans son ensemble, y compris les étudiants qui parlent plus de détente ou de loisirs que de formation, n'est pas acquise à l'idée que le sport fait partie intégrante de la formation que doit recevoir tout étudiant. Dès lors, pour autant que les APS revêtent une importance capitale indéniable, car contribuant à l'épanouissement intégral de la personne, il reste encore à sensibiliser le milieu étudiant, de surcroît intellectuel, sur l'importance et sa prise en compte

effective, de l'activité physique en général, qu'une infime partie des étudiants déclare ne pas pratiquer pour des raisons de désintérêt ou de manque de liberté familiale contrairement à d'autres, plus nombreux, qui justifient leur non pratique par manque de temps ou de motivation.

En ce qui concerne l'UASSU, le manque d'informations relatives à son existence et donc à sa mission, est mise en cause pour expliquer le faible taux de participation des étudiants à ses activités.

Nous espérons, par delà ce travail, avoir modestement contribué à attirer l'attention de qui de droit sur la situation des activités physiques en général et du football en particulier à l'Université Cheikh Anta Diop.

Cette situation se caractérise par des difficultés graves qui entravent le développement réel desdites activités dont l'importance dans l'épanouissement de la personne humaine n'est plus à démontrer.

Ainsi, des mesures idoines doivent être prises pour rehausser le niveau et améliorer la qualité de la pratique de celles-ci pour le plus grand bien des étudiants en particulier et du mouvement sportif sénégalais en général sans cesse en quête d'une élite performante.

878 LNOGRADINE

BIBLIOGRAPHIE

1. DIALLO, M. (1993): **Les activités de loisir des étudiants de l'université de Dakar**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
2. MANE, M. (1996): **Le sport scolaire et universitaire au Sénégal, les problèmes liés à son développement**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
3. NDAO, L. (1992) : **Les activités physiques des étudiants**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
4. NDIAYE, T. (1987) : **La situation du sport scolaire et universitaire au Mali et au Sénégal**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
5. NDIONE, M. H. (2000) : **Niveau, Nature et Raisons de pratique et de Non pratique des activités physiques et sportives des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
6. SANGHARE, S. (1980) : **Les Activités Physiques à l'Université de Dakar**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université cheikh Anta DIOP, Dakar.
7. SIGNATE, K. (1997) : **Le sport de compétition à l'université : Approche de la représentativité des étudiants au sein du Dakar Université Club**, Mémoire de Maitrise ès Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, INSEPS, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar.
8. **Rapport d'évaluation sur le sport à l'université** : la pratique du sport par les étudiants, document PDF, comité nationale d'évaluation, Paris, 1999.
9. **Séminaire sur le sport à l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)** des 7 et 8 janvier 2005.

ANNEXES



Nombre d'étudiants par établissement et par cycle

Année universitaire : 2007-2008

Cycle	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	
Etablissement	nombre d'étudiants	nombre d'étudiants	nombre d'étudiants	total par établissement
C.E.S.T.I.	60	75	5	140
E.B.A.D.	183	59	41	283
E.N.S.E.T.P.	24	141	50	215
E.S.P.	457	283	151	891
F.A.S.E.G.	6.004	1.471	1.007	8.482
F.A.S.T.E.F.	1.458	181	5	1.644
F.L.S.H.	17.567	5.946	671	24.184
F.M.P.O.S.	1.773	2.098	1.926	5.796
F.S.J.P.	8.280	984	1.065	10.329
F.S.T.	4.954	1.469	1.019	7.442
I.F.R.P.D.S.R.	0	43	26	69
I.N.S.E.P.S.	134	123	92	349
Total par cycle :	40.894	12.873	6.058	59.825

Présentation des diagrammes des tableaux

Tableau 1 : âge

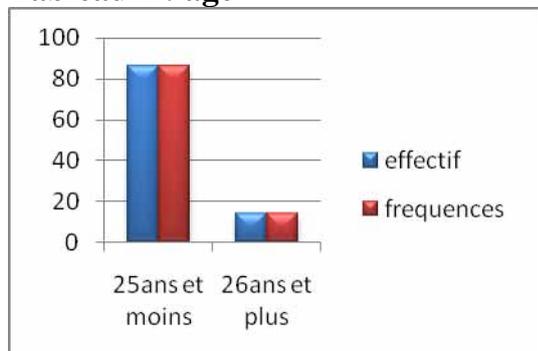


tableau 2 : lieu de résidence

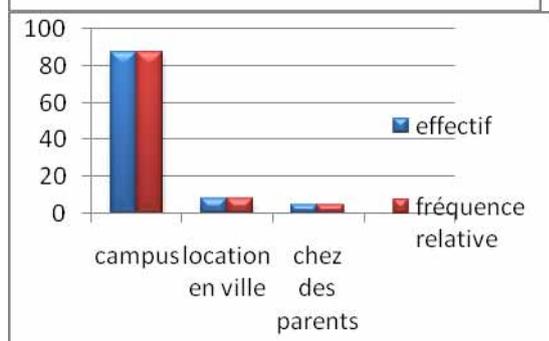


Tableau 3 : nationalité

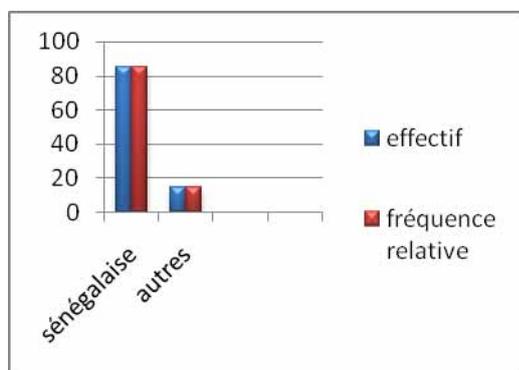


tableau 4 : structures d'enseignement

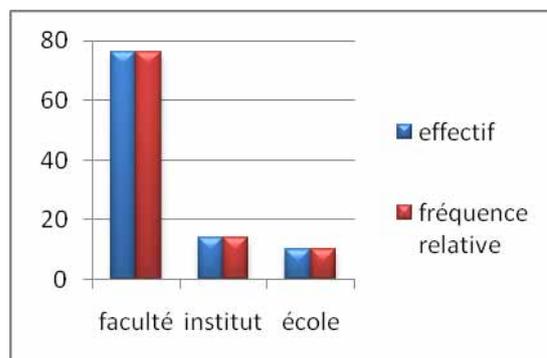


Tableau 5 : cycle d'étude

tableau 6 : pratique du foot au campus

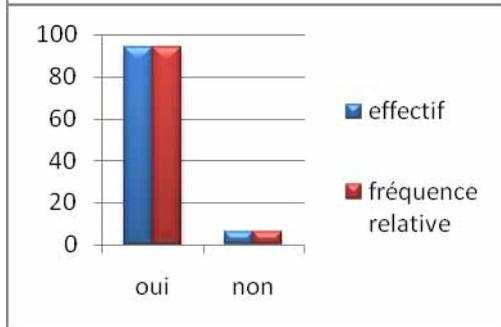
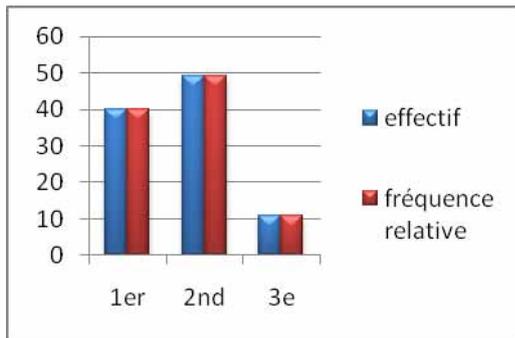


Tableau 7 : nature du pratique

tableau 8 : assiduité

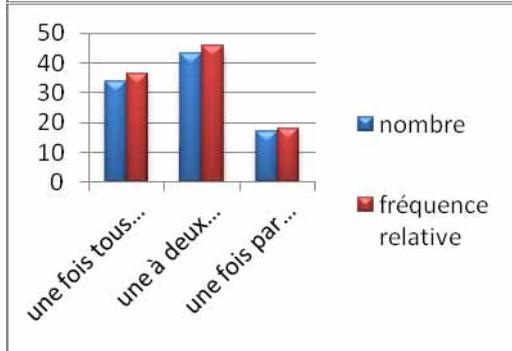
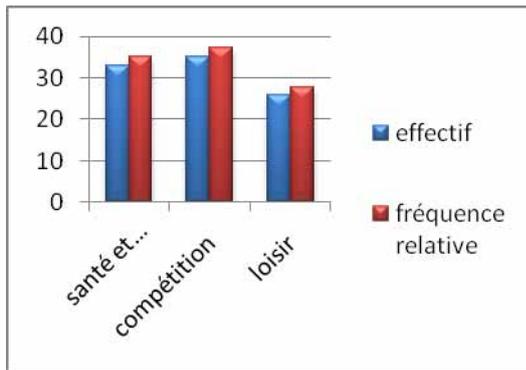


Tableau 9 : cadre de la pratique

tableau 10 : évolution précédente dan un autre club

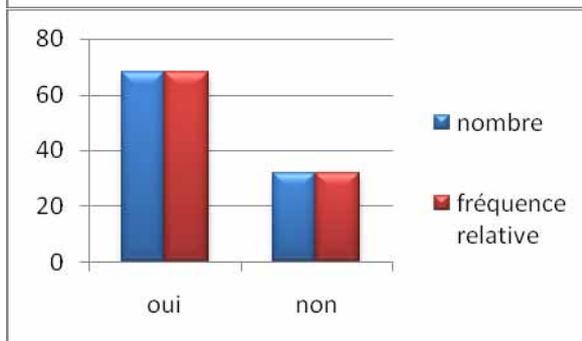
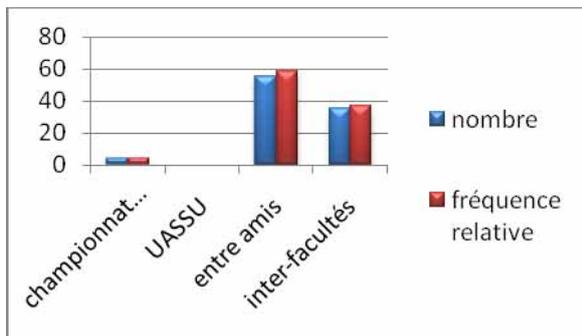


Tableau 11 : obstacles

tableau 12 : antérieure de l'inter- fac...

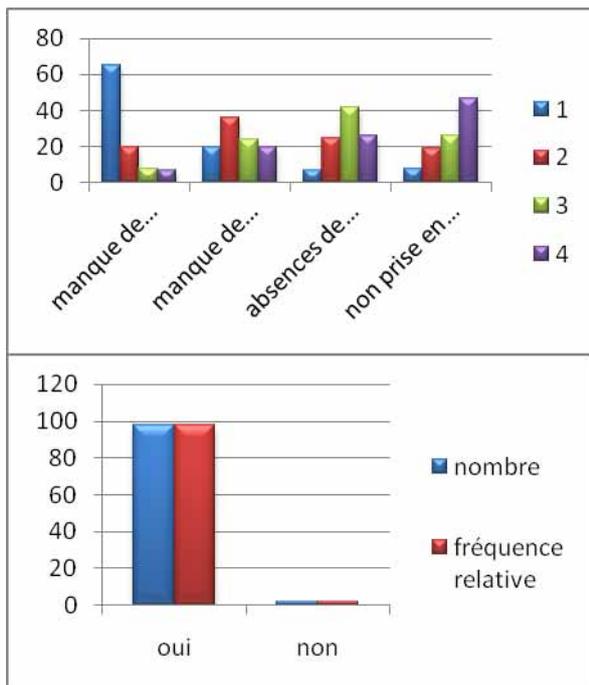


Tableau 13 : suivie des rencontres

tableau 14 : connaissance du duc

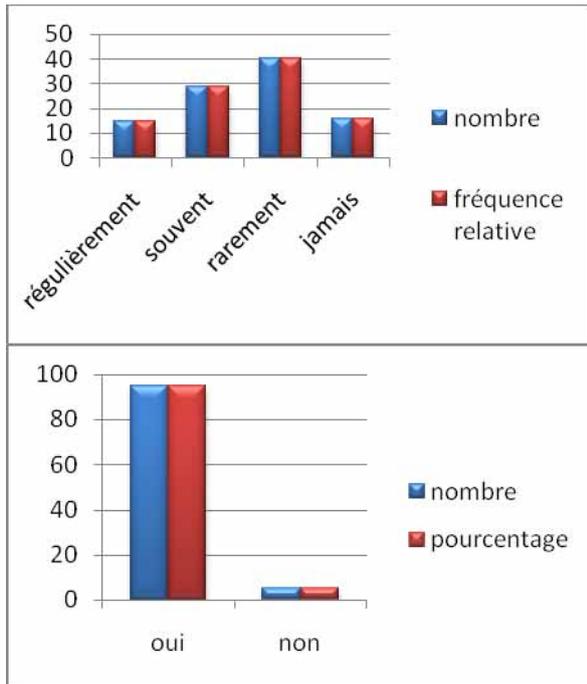


Tableau 15 : participation aux tests.....

Tableau 16 : participation aux activités

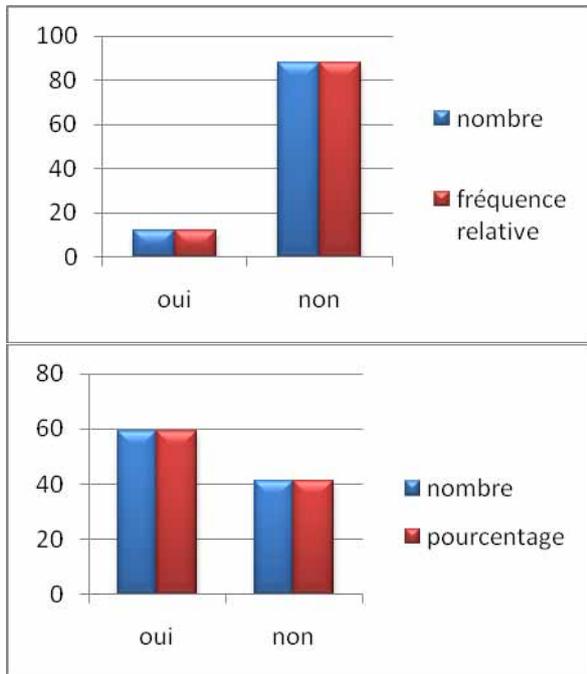
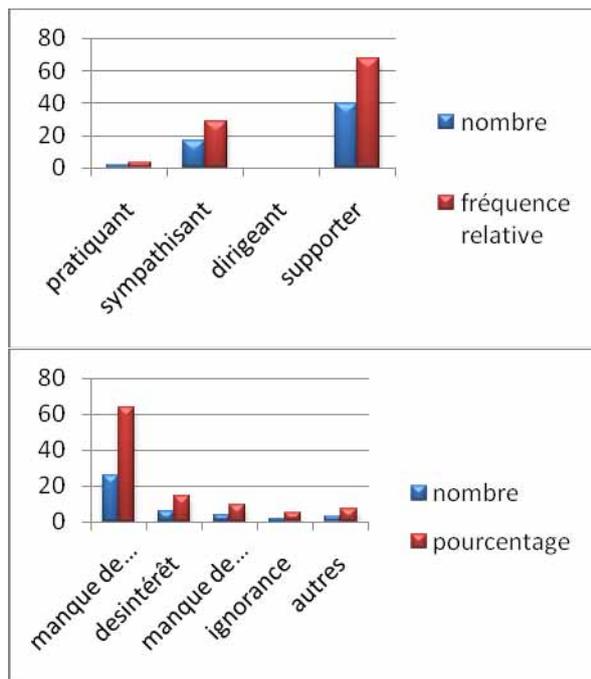


Tableau 17 : nature de l'implication

tableau 18 : raisons de non participation



QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PRATIQUANTS DU FOOTBALL A L'UNIVERSTE

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche universitaire. Dans cette perspective nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions qui vous y sont posées. Tous nos remerciements pour votre franche collaboration. Veuillez bien cocher la ou les cases vous concernant.

1-Age :

2-Nationalité :

3-Lieu de résidence :

Cité Universitaire

Location en ville

Chez des parents

4- Dans quelle structure d'enseignement êtes-vous ?

Faculté Institut Ecole

La spécialité à

préciser :.....

5 Quel cycle faites-vous ?

1^{er} 2nd 3^e

6- Avez-vous d'autres activités en dehors de celles académiques ?

Oui Non

7 Pratiquez-vous le football à l'université ?

Oui Non

a) Vous pratiquez ce sport pour

Le maintien et l'entretien de votre santé La compétition Le loisir

b) Pratiquez-vous ce sport :

- Au moins une fois tous les deux jours
- Une à deux fois par semaine
- Au plus une fois par quinzaine

c) Dans quel cadre pratiquez-vous ce sport ?

En championnat civil en UASSU Entre amis

En championnat Universitaire (inter-facultés)

8- Evoluiez vous dans un club ou une structure sportive avant de venir à l'université ?

Oui Non

9- voici ci-dessous une liste des obstacles à la pratique du Football de compétition à l'université, classez les par ordre d'importance selon votre avis en mettant 1 dans la case la plus importante ainsi de suite 2,3.....

- Le manque de temps
- Le manque de moyens
- L'absence de dispositions réglementaires régissant la pratique du sport à l'université
- La non-prise en compte des activités physiques et sportives dans le cursus universitaire

Autres à préciser et à classer par degré

d'importance :.....
.....
.....
.....

10- Savez vous qu'il existe un championnat universitaire inter-facultés à l'université ?

Oui

Non

-Si oui vous suivez les rencontres de ce championnat :

Régulièrement

Souvent

Rarement

Jamais

11- Connaissez-vous le D.U.C. section football ?

Oui

Non

12-Avez-vous déjà participé aux tests de recrutement de ce club ?

Oui

Non

13- Participez vous effectivement aux activités du D.U.C. ?

Oui

Non

-Si oui précisez à quel titre :

Pratiquant

Sympathisant

Dirigeant

Supporter

Autres à préciser :.....

-Si non dites

pourquoi ?.....

.....

.....

.....